

Monsieur

Le Havre, le 6 décembre 2018.

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu, et je vous en remercie, les exigences que vous avez rédigées en direction des députés.

Sur le fond, je souscris quasiment dans leur intégralité, à une ou deux exceptions près que je suis prêt à débattre avec vous, du contenu de vos constats et revendications qui forment d'ailleurs une excellente base de refondation de notre république sociale. Une République mise à mal par des décennies de logiques ultralibérales ayant substitué à l'intérêt des gens, les intérêts de l'argent et de ceux qui l'amassent.

Comme vous le savez, j'agis d'ailleurs déjà de longue date pour la satisfaction de la plupart de ces revendications. Vous pouvez donc compter sur ma voix pour continuer à les porter.

Comptez également sur moi pour donner de la voix dans ce sens, vous trouverez d'ailleurs sur mon site, à partir du lien suivant les différentes démarches que les députés de mon groupe à l'Assemblée nationale et moi-même avons engagé.

<http://www.jeanpaul-lecoq.fr/spip.php?article493>

En revanche, sur l'initiative que vous me demandez de prendre pour engager la procédure de destitution du Président de la République, il convient de préciser que notre Constitution prévoit qu'il peut être destitué qu'en cas de **mangueument à ses devoirs** manifestement incompatible avec l'exercice de son **mandat**. Cela exclu les choix politiques qu'il fait même contre la volonté majoritaire du peuple.

Cette demande étant formulée par de nombreux citoyens, mes collègues du groupe de la Gauche Démocrate et Républicaine n'excluons pas de l'engager, mais nous privilégiions pour l'heure :

- Celle de la Motion de censure pour faire tomber le gouvernement (il faut 58 députés pour la déposer et la moitié de l'Assemblée pour la noter),
- Ainsi que la voie du référendum à partir de l'accord de 185 députés et/ou sénateurs et le soutien d'un dixième du corps électoral (4,55 millions électeurs) pour qu'il puisse être organisé.

Vous trouverez tous les détails à partir du site que je vous ai indiqué ci-dessus.

Je vous adresse également ci-joint la tribune que j'ai cosigné dans « Paris-Normandie ».

Je reste bien entendu à votre écoute et vous renouvelle mon soutien, en vous remerciant pour votre démarche et votre mobilisation.

Bien cordialement,



Jean-Paul LECOQ

Pour suivre mon activité parlementaire :

- Site Internet : <http://www.jeanpaul-lecoq.fr/>
- Site de l'Assemblée : http://www2.assemblee-nationale.fr/deputes/fiche/OMC_PA335612
- Compte Facebook : « Jean-Paul LECOQ »
- Chaîne You Tube : « Jean-Paul LECOQ »